

Abus sur internet

En recherchant un problème technique (surcharge de bande passante) le SDI a découvert des cas d'utilisation abusive d'internet sur le lieu de travail dans l'administration jurassienne. Selon les discussions qui ont suivi, il semblerait que ceci ne soit que la pointe de l'Iceberg et que d'autres employés de la RCJU utilisent régulièrement les moyens informatiques à titre privé durant leur temps de travail.

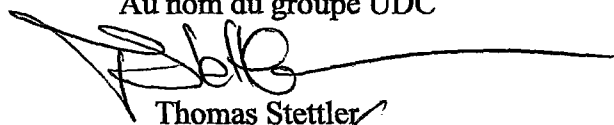
Le groupe UDC constate que les directives adressées aux utilisateurs, datant de 2001 pourtant claires, ne sont pas respectées. Il faut agir d'urgence pour rétablir l'image de notre canton. Par conséquent nous demandons au Gouvernement :

- D'élaborer une charte dans laquelle les employés utilisant des moyens informatiques s'engagent par leur signature, à lire et respecter les directives qui les concernent.
- De mettre à disposition des chefs de service les moyens techniques pour surveiller l'utilisation abusive des ordinateurs.

Nous sommes conscients, qu'internet est un outil de travail majeur dans l'administration. Celui-ci doit rester accessible à tous, pour le travail et le travail uniquement à l'instar de ce qui est pratiqué par la majorité des administrés.

Delémont 25. mars 09

Au nom du groupe UDC



Thomas Stettler

